



DOUANES



**Finances
Publiques**

COMPTE RENDU CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE du 27 mars 2020

entre Nathalie BECACHE, directrice du SEJF et les OS

Durée : 1 heure

Thèmes abordés

- **La situation au SEJF**, les agents présents, les malades du COVID-19 et les agents en quatorzaine.

- **Les conditions d'une reprise** pendant le confinement

► Uniquement sur une activation liée à une affaire en relation avec la crise sanitaire (contrefaçons de masques, de gel alcoolique...) et le terrorisme, tout en signalant que le SEJF n'était que rarement activé sur cette thématique.

► L'obtention pour les agents de masques et de gants nécessaires pour minimiser le risque de contagion.

► La désignation des agents qui pourront être amenés à travailler pendant la crise sanitaire (à définir entre le commandement et les RUL). La directrice aurait souhaité une base de volontariat. Cependant cet avis n'est pas partagé par les RUL qui préféreraient s'appuyer sur les agents de permanence.

► Le nettoyage des locaux professionnels du SEJF n'est pas assuré par la société en charge du ménage. Les femmes n'interviendraient pas en ce moment.

La directrice du service a demandé instamment que le ménage soit réalisé au moins une fois par semaine.

► Pendant la durée de confinement, cette dernière a informé de la suspension des permanences et que les agents qui pourraient intervenir dans les cas sus-mentionnés ne seraient pas rémunérés et n'obtiendraient pas de jour de récupération.

Au vu de la situation actuelle, la CGT a informé Madame BECACHE que nous étions d'accord sur ces propositions.

- **L'annulation des jours de CA**

La CGT a demandé l'annulation des congés des collègues qui les avaient posés sans savoir que nous nous serions retrouvés dans cette situation de confinement dès le 16 mars 2020.

Ce d'autant plus que certains avaient prévu de partir en Province ou à l'étranger.

La directrice du SEJF s'est montrée compréhensive et a déclaré qu'elle ferait annuler les CA des agents qui le solliciteraient.

- La situation des tribunaux

Madame BECACHE a affirmé que les dernières grèves des avocats et aujourd'hui la crise sanitaire pousseraient les juridictions à apurer un certain nombre de « petits dossiers » qu'elles ne seraient pas en mesure de traiter au vu du retard engendré.

De fait, elle souhaite que ces petits dossiers soient transmis « à minima » aux juridictions après la période de confinement.

- Le télétravail

Madame BECACHE a dit s'être rendu compte que le télétravail pouvait être une alternative pour assurer la continuité du service, notamment pour des agents qui habitent loin du service ou qui ont des temps de trajets importants.

Elle a ajouté qu'elle souhaitait officialiser et cadrer cette pratique, puisque les agents de la branche « surveillance » n'ont pas vocation à exercer en télétravail.

La CGT est intervenue en soulignant qu'elle est TRÈS favorable à cette proposition, car le télétravail permet :

- ▶ de gagner en temps de travail effectif notamment pour les agents habitant loin et subissant les embouteillages, surtout au vu des amplitudes horaires de certains.

- ▶ de minimiser les risques d'accidents de trajet domicile-travail en particulier pour ceux qui se rendent au service en deux roues (souvent en inter-file).

Toutefois, le télétravail ne pourra pas devenir la règle pour les ODJ et les OFJ. Il sera utilisé de manière exceptionnelle (confinement dû au COVID19) et/ou pour des missions bien spécifiques telles que la rédaction des rapports de synthèse, de PV d'exploitation ou dans le cadre d'écoutes téléphoniques.

Sur ce thème, l'UNSA a déclaré son opposition, en expliquant que le télétravail casse les liens humains, et défavorise le travail en commun. Sur le thème de l'éloignement du domicile par rapport au service, et du temps de trajet, la représentante UNSA a affirmé « que les agents qui habitent loin n'ont qu'à déménager ».

La CGT a répondu que cette position n'était absolument pas la nôtre, que les agents qui habitent loin, le font par choix de vie certes, ou encore par rapport à des situations familiales complexes et surtout très personnelle.

Il a été convenu qu'une nouvelle conférence téléphonique sera organisée la semaine prochaine sur le même format.

Les élus CGT tiennent à remercier la RUL de Paris ainsi que le commandement quant à la rapidité de prise de décision d'autoriser le confinement pour préserver les agents.